10 Cahiers de mai

avril 69

Ventes à crédit et Police privée des patrons

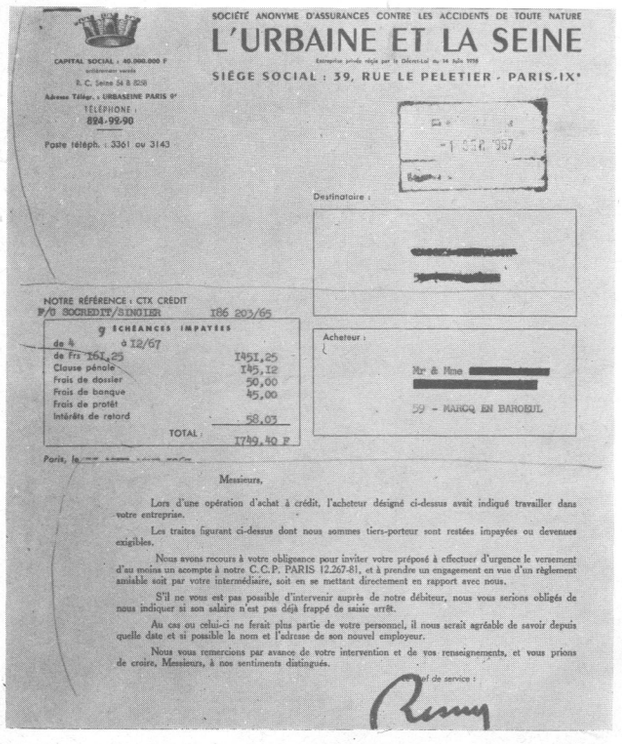

SOCIÉTÉ ANONYME D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS DE TOUTE NATURE

L'URBAINE ET LA SEINE

SIÈGE SOCIAL : 39, RUE LE PELETIER - PARIS-IX^e

CAPITAL SOCIAL : 40.000.000 F

R. C. Seine 54 B 8258

Adresse Télég. : URBASEINE PARIS 9^e

TELEPHONE : 824-99-90

Poste téléph. : 3361 ou 3143

Destinataire :

NOTRE RÉFÉRENCE : CTX CRÉDIT P/O SOCREDIT/SINOIER I86 203/65

9 ÉCHÉANCES IMPAYÉES de 4 à 12/67

de Frs	1451,25
Clause pénale	145,12
Frais de dossier	50,00
Frais de banque	45,00
Frais de protêt	
Intérêts de retard	58,03
TOTAL :	1749,40 F

Acheteur :

Mr & Mme [redacted]

59 - MARCQ EN BAROEUL

Paris, le [redacted]

Messieurs,

Lors d'une opération d'achat à crédit, l'acheteur désigné ci-dessus avait indiqué travailler dans votre entreprise.

Les traites figurant ci-dessus dont nous sommes tiers-porteur sont restées impayées ou devenues exigibles.

Nous avons recours à votre obligeance pour inviter votre préposé à effectuer d'urgence le versement d'au moins un acompte à notre C.C.P. PARIS 12.267-81, et à prendre un engagement en vue d'un règlement amiable soit par votre intermédiaire, soit en se mettant directement en rapport avec nous.

S'il ne vous est pas possible d'intervenir auprès de notre débiteur, nous vous serions obligés de nous indiquer si son salaire n'est pas déjà frappé de saisie arrêt.

Au cas ou celui-ci ne ferait plus partie de votre personnel, il nous serait agréable de savoir depuis quelle date et si possible le nom et l'adresse de son nouvel employeur.

Nous vous remercions par avance de votre intervention et de vos renseignements, et vous prions de croire, Messieurs, à nos sentiments distingués.

Chef de service :

Dans leur numéro de mars, les « Cahiers de Mai » ont publié une étude et de nombreux documents sur le fonctionnement de la « police privée des patrons » au moment de l'embauche d'un ouvrier. Voici un nouvel aspect du régime oppressif sous lequel vivent les travailleurs. D'autres documents seront publiés dans les prochains numéros.

Souvent, lorsqu'un ouvrier ou un employé va demander à son employeur une amélioration de son salaire, il se heurte au refus hautain de son patron. Même s'il menace de quitter son emploi pour une place meilleure, le patron se montre intraitable.

C'est, souvent, parce que le patron a appris que son employé avait contracté un crédit chez un commerçant. Dans le dos du travailleur l'employeur et le commerçant ont échangé une correspondance. Le commerçant s'est assuré que le crédit qu'il avait accordé était garanti ou non par le salaire versé par le patron. Le patron a appris que tel ou tel de ses salariés s'était endetté. Il a donc un moyen de pression supplémentaire sur ses employés. Devant leur revendication il peut donc se montrer d'autant plus fort.

Voici deux exemples de correspondance entre un patron et des sociétés de crédit, l'Urbaine et la Seine et la Génécrédit:

L'Urbaine et la Seine

Messieurs,

Lors d'une opération d'achat à crédit, l'acheteur désigné ci-dessus avait indiqué travailler dans votre entreprise.

Les traites figurant ci-dessus dont nous sommes tiers-porteur sont restées impayées ou devenues exigibles.

Nous avons recours à votre obligeance pour inviter votre préposé à effectuer d'urgence le versement d'au moins un acompte à notre C.C.P. Paris 12.267-81, et à prendre un engagement en vue d'un règlement amiable soit par votre intermédiaire, soit en se mettant directement en rapport avec nous.

S'il ne vous est pas possible d'intervenir auprès de notre débiteur, nous vous serions obligés de nous indiquer si son salaire n'est pas déjà frappé de saisie-arrêt.

. . . . . .

Nous vous remercions par avance de votre intervention et de vos renseignements, et vous prions de croire, Messieurs, à nos sentiments distingués.

Le chef de service.

La réponse de l'entreprise :

Messieurs,

Nous regrettons vivement de ne pouvoir accéder à votre demande car nous nous abstenons, en effet, de nous immiscer en tiers dans ces questions personnelles.

Vous n'ignorez pas, d'ailleurs, que l'employeur ne possède aucun privilège particulier et ne peut procéder à des prélèvements de salaire ; ajoutons que l'intéressé a déjà fait l'objet de saisie-arrêt.

Nous vous laissons, dans ces conditions, le soin de décider de toute démarche que vous jugerez bon d'exercer envers l'intéressé.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le chef du service social.

Génécrédit

Monsieur,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur la personne de M. X qui nous a déclaré être votre employé en qualité de manœuvre.

Nous lui avons accordé un crédit de 57.000 (A.F.) pour l'achat de mobilier, remboursable en 12 mensualités de 4.750 (A.F.) s'échelonnant du 5-2-59 au 5-1-60 et il se trouve que les échéances des 5 septembre, octobre et novembre sont impayées.

Voulez-vous avoir l'extrême obligeance d'intervenir auprès de M. X lui faisant savoir que son attitude risque de lui porter un grave préjudice et d'entraîner des frais supplémentaires importants pour le recouvrement de notre créance.

Nous comptons sur votre amabilité pour NOUS CONFIRMER LA PRESENCE A L'EMPLOI de l'intéressé, ceci afin que nous sachions qu'il nous serait possible de vous transmettre une saisie-arrêt légale pour le cas où le retard persisterait.

Bien entendu, si vous préfériez effectuer des retenues amiables, nous vous en laisserions la possibilité, mais voudrions que, dans ce cas, vous nous en avisiez.

Nous vous en remercions à l'avance, et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Génécrédit.

La réponse de l'entreprise :

Messieurs,

A titre confidentiel, nous pouvons vous dire que l'intéressé est assez mal considéré dans notre Etablissement attendu qu'il est souvent absent. Il serait souhaitable, pensons-nous, d'être prudent à l'avenir en cas de nouvelle demande de crédit de sa part.

Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

Le chef du Personnel.

Ainsi le patron, ou son représentant, tout en affirmant « ne pouvoir s'immiscer dans ces questions personnelles », et ceci conformément à la loi, se permet de donner « à titre confidentiel », bien sûr, les renseignements qui permettront au commerçant créditeur de traquer son client.

Des camarades, employés dans des sociétés de crédit, nous ont décrit la façon dont les employeurs avaient renforcé leur pression sur les ouvriers après la grève de mai-juin. Auparavant lorsqu'un travailleur demandait un prêt, la société de crédit se contentait de s'assurer auprès de l'employeur que le travailleur touchait bien son salaire. Aux lendemains du mouvement de Mai, à la question de la société de crédit, de nombreuses entreprises mentionnaient, le cas échéant, que le travailleur avait été un gréviste actif en Mai et Juin : automatiquement le crédit était refusé !

Lorsqu'on entend dire que les méfaits de la « société de consommation » sont l'abondance, le loisir, etc., il est légitime de s'indigner. L'incitation à la consommation, par le crédit, est une arme aux mains des patrons pour limiter la combativité des travailleurs. Mettre en avant les dangers de l'embourgeoisement de la classe ouvrière par le développement de la consommation et du crédit c'est dissimuler que l'exploitation des travailleurs ne se réalise pas seulement dans la production mais également dans la consommation.

GÉNÉCRÉDIT

CRÉDIT GÉNÉRAL POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 200 MILLIONS DE FRANCS

Téléph. : Wagram 89.11 (6 lignes groupées)
R. C. SEINE 55 B 8.205
C. C. POSTAUX PARIS 12.599-79
A. S. Empl. 855.75.106.65277 U
Boîte Postale 745-08 PARIS 8e

PARIS (8e) le 25 NOVEMBRE 1959
90, RUE DE COURCELLES

Monsieur le Chef du Personnel
[redacted]

PRS CONFIDENTIEUX

POSTE 24 JD.DD 266/II2502

M. onsieur,

Nous nous permettons d'attirer votre attention sur la personne de M. [redacted] (Md) * qui nous a déclaré être votre employé en qualité de manoeuvre

Nous lui avons accordé un crédit de 57 000· pour achat de mobilier, remboursable en 12 mensualités de 4.750 s'échelonnant du 5.2.59 au 5.1.60 et il se trouve que les échéances des 5 SEPTEMBRE, OCTOBRE & NOVEMBRE sont impayées.

Voulez-vous avoir l'extrême obligeance d'intervenir auprès de M. [redacted] en lui faisant savoir que son attitude risque de lui porter un grave préjudice et d'entraîner des frais supplémentaires importants pour le recouvrement de notre créance.

Nous comptons sur votre amabilité pour nous confirmer la présence à l'emploi de l'intéressé, ceci afin que nous sachions s'il nous serait possible de vous transmettre une saisie arrêt légale pour le cas où le retard persisterait.

Bien entendu, si vous préfériez effectuer des retenues amiables, nous vous en laisserions la possibilité, mais voudrions que, dans ce cas, vous nous en avisiez.

Nous vous remercions à l'avance, et vous prions d'agréer, M.onsieur , l'expression de nos sentiments distingués.

GENECREDIT

P.J I enveloppe timbrée pour la réponse.

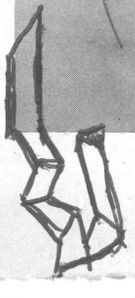

RENAULT (le Mans)

Le refus de la hiérarchie des salaires

Le 24 février dernier, 326 métallos d'une chaine (atelier G.G.) à l'usine Renault du Mans se mettaient en grève. Leur mouvement paralysait progressivement la production d'autres usines de la Régie. Durant plusieurs jours les informations contradictoires ont circulé sur cette action, et les directions syndicales ont paru hésitantes sur la tactique à suivre. Un communiqué de la Fédération C.G.T. des Métaux allait jusqu'à soupçonner la direction de la Régie et les pouvoirs publics de chercher à monter une provocation en prévision du scrutin du 27 avril et déclarait notamment que « les travailleurs de la Régie n'accepteraient pas de servir d'argument gaulliste au référendum ». Au Mans même, comme on pourra voir, le syndicat C.G.T. de Renault était amené à prendre une position plus nuancée tout en veillant à ce que le conflit ne s'étende point.

En réalité les questions posées par la grève des métallos du G.G., loin d'être limitées à une catégorie restreinte de travailleurs, intéressent toute la classe ouvrière. A la suite d'une enquête menée sur place, en collaboration avec des militants syndicaux de l'usine Renault, et de l'atelier G.G. lui-même, les « Cahiers de Mai » publient ci-dessous une première étude sur ce mouvement dirigé contre le systeme de rémunérations utilisé à la Régie Renault (cotation par poste, points, échelles primes, etc...) et plus généralement contre la hiérarchisation des salaires qui s'est développée à l'extrême ces dernières années.

LA « COTATION PAR POSTE »

Les ouvriers de la Régie Nationale Renault ont droit à huit heures quarante cinq de grève par trimestre ; ils ne doivent pas dépasser cette affectation d'heures de revendication, sinon la direction de la Régie investit ailleurs la prime trimestrielle d'assiduité qu'elle verse à ses salariés. Cette prime s'étale de 8.000 à 20.000 anciens francs, et comme le précise immédiatement un travailleur de la chaîne de montage du bâtiment G.G. : « plutôt 8.000 ou 10.000 parce que je n'en connais pas qui touchent plus ».

A propos de ces huit heures quarante cinq de grève octroyées officiellement, un délégué syndical d'une trentaine d'années fait remarquer que les travailleurs avaient pour la plupart un petit carnet sur lequel ils notaient trimestriellement leurs temps de débrayage. Bien entendu dès qu'on arrivait aux alentours de 7 h. il était difficile pour les syndicats d'envisager des actions revendicatives, car les travailleurs n'étaient pas décidés à perdre leur prime, si minime soit-elle, dans une action isolée. Survienne un mois de mai et les travailleurs s'aperçoivent qu'ils n'ont plus l'habitude de faire la grève, comme l'avoue un jeune travailleur employé chez Renault depuis dix ans.

Le mois de mai a soudain tout remis en question, les arguments traditionnels de la direction : « Vous êtes les mieux payés de la région..., votre convention collective est la plus libérale » n'ont pas été suffisants pour empêcher les travailleurs de se mettre en grève. Rien de semblable à cette grève du mois de mai-juin ne s'était vu à la Régie Renault - Le Mans. Oubliant ou feignant d'oublier l'occupation de l'usine, l'un des participants dit modestement qu'au point de vue organisation « ça n'allait pas péter bien loin » mais aussi on avait tout à apprendre, « on ne savait plus faire la grève », dans la journée on jouait au foot-ball, la C.G.T. organisait quelques meetings, et passait des films, puis la nuit beaucoup de travaillleurs revenaient à l'usine pour participer aux rondes de sécurité, et les jeunes surtout, prenaient en chasse les voitures qui rodaient autour de l'usine. Selon l'expression d'un travailleur O.S. de la chaîne de montage du bâtiment G.G. : « les jeunes faisaient la chasse aux Gaullistes ». Et malgré cet aspect peu sérieux du mois de mai ils s'accordent tous pour dire que la dernière grève du G.G. au mois de février était impensable avant le mois de mai, et qu'elle était directement liée à la fierté qu'en ressentaient les travailleurs presque un an après.

Là comme ailleurs la reprise que conseillait, parfois rudement, la C.G.T. avait paru incompréhensible à bon nombre de travailleurs. Certaines revendications qui n'avaient pas été défendues dans les négociations de Grenelle, n'avaient pas été oubliées par les ouvriers, en particulier celles concernant les cadences, et plus précisément le système dit de la cotation par poste, qui est généralisée sur les chaînes de montage de la régie Renault.

La cotation par poste, c'est l'estimation du poste de travail, c'est-à-dire : « à tel poste de la chaîne de montage le travailleur doit visser trois écrous dont deux avec la main gauche, le poste sera donc plus coté que le même poste où l'on visse les trois boulons de la main droite. Le premier sera coté par exemple 485,50 F pour une heure de travail effectuée à cet endroit, et le second sera coté 490 F. Ainsi c'est au poste de travail qu'on affecte une rémunération horaire. Cette rémunération horaire est soit-disant déterminée avec des critères scientifiques, tels que descendre d'un caillebotis de 5 cm de haut, enfoncer un axe est mieux vu des « scientifiques du travail » que visser un boulon, ou bien la différenciation peut se faire au niveau du poids, un support de tambour pour train avant pèse 22 grammes de plus qu'un bras, donc l'un des deux postes sera mieux payé que l'autre. S'il s'agit du poids des pièces, cette science paraît être assez précise, mais s'il s'agit d'embrouiller le travailleur en établissant 57 taux horaires différents pour le même atelier de montage, G.G. par exemple, où travaillent 170 ouvriers environ, alors cette science, bien que récente, est tout bonnement géniale.

De cette méthode de cotation par poste proviennent quelques menus avantages auxquels le Patronat n'est pas resté insensible, en particulier aucun travailleur n'a le même salaire, ou bien cette coïncidence est aussi rare que le billet gagnant de la Loterie Nationale ; on peut donc, suivant des principes « scientifiques objectifs » le récompenser ou le punir en le changeant de poste, et

de plus toujours grâce à la science, l'encadrement passe pour avoir abandonné les vieux principes du baton et de la sucette. D'autre part on place beaucoup d'espérances dans cette extrême variété de salaires, qui devrait donner naissance, selon toute logique scientifique, à une division entre travailleurs, voulant travailler aux postes les mieux cotés. De plus, par des chronométrages fréquents, la direction peut augmenter les cadences aux postes les mieux payés, sans soulever trop de mécontentement, puisque on pense que les titulaires de ces postes ne voudront pas les quitter, et cela a été scientifiquement établi, pourtant... Mais la direction, suprême trouvaille scientifique, fait analyser et chronométrer les postes les moins bien cotés, et ainsi forcer là aussi les cadences de fabrication, soit en laissant espérer une meilleure cotation quand on connaîtra le résultat des analyses scientifiques nécessaires, soit quand il le faut vraiment en augmentant effectivement, quoique sans excès la cotation du poste.

Voici quelques chiffres scientifiquement établis par les ouvriers du G.G. à Renault - Le Mans ; « dans l'ancien atelier qu'ils occupaient, avant de déménager au G.G., il fallait, à un poste pris comme représentatif, quatre ouvriers pour monter 735 pièces, maintenant il n'en faut plus que deux pour monter 620 pièces ». Un ouvrier du G.G. qui travaille depuis 23 ans chez Renault, ne connaît pas de cas où après un chronométrage, cette science de la cotation par poste ait apporté la preuve qu'il fallait abaisser les cadences. On peut donc dire que cette science est résolument progressiste, mais on peut ajouter que les recherches théoriques et pratiques étant exclusivement poursuivies par les patrons, les travailleurs en refusent les résultats.

Comme la Direction Renault du Mans avait fait construire récemment le bâtiment G.G., et que la peinture intérieure était tout juste sèche, elle décida de supprimer une prime de « nuisance » qu'elle versait auparavant à ces mêmes ouvriers et qui s'élevait à environ « 50 F par mois ». Malgré ce joli mot de « nuisance » cela voulait dire que le bénéficiaire de cette prime travaillait dans un endroit qui était nuisible pour sa santé : « émanations nocives, produits corrosifs, etc. ». Ainsi donc les travailleurs du G.G. n'ont pas voulu comprendre l'argument de la direction : « Faire le même travail, avec les mêmes émanations, et les mêmes produits n'est plus du tout nuisible, dès que l'atelier est neuf et peint de fraîche date.

Alors passant outre aux subtilités scientifiques de la cotation par postes, ainsi qu'aux gâteries de la direction qui avait fait construire un atelier tout neuf, les 170 travailleurs de l'équipe du matin au G.G. décident vers 10 heures, le jeudi 20 février, un débrayage d'une demi heure, de manière tout à fait spontanée. Ils demandent le rétablissement de la prime de nuisance supprimée, ainsi qu'une cotation supérieure pour les postes de travail. La réponse de la direction se fait attendre jusqu'au lundi 24, elle est totalement négative.

LES SEQUESTRES DU G.G.

Les travailleurs sortent de l'atelier pour aller écouter le délégué qui rapporte la réponse, et qui est très tempérant. Alors la grève illimitée est votée à main levée, et toute l'équipe du matin part en grève.

L'équipe de l'après-midi se met aussi en grève. Et la grève sera votée tous les jours à main levée.

Le lundi après-midi, le chef du personnel convoquait les secrétaires syndicaux pour « connaître les motifs du mouvement de grève ». Le mardi matin, à 8 h. 30, la direction déclarait qu'il n'y avait aucune raison d'apporter des modifications à la cotation. Toutefois, après deux autres démarches, la direction acceptait une rencontre à Billancourt le mercredi soir. Cette réunion, qui devait durer six heures, se terminait sur la conclusion suivante : « La direction et les organisations syndicales conviennent de se rencontrer pour le 1er juin 1969, en vue d'améliorer le système de rémunération du personnel ouvrier des usines, sous réserve que le travail reprenne au département 79 (atelier G.G.) de l'usine du Mans, le jeudi 27 février, à 15 heures pour l'équipe du soir, étant précisé d'autre part que les modifications qui interviendraient n'affecteraient pas sensiblement la masse salariale actuelle. Il est entendu que les problèmes du département 79 seront étudiés dans le cadre de cette révision générale ».

Le jeudi, à 14 heures, les ouvriers de l'atelier G.G. rejettent cette proposition à main levée. Le syndicat C.G.T. du Mans estimait pour sa part les propositions de la direction inacceptables et menaçait d'étendre la grève. Quant à la C.F.D.T., elle avait tenté de faire voter à bulletin secret les travailleurs du G.G. Il ne lui revint qu'une trentaine de bulletins dont deux seulement se prononçaient pour la reprise du travail. Une collecte est alors décidée dans l'usine, sur la base d'une heure de salaire. Elle devait connaître un grand succès.

Le vendredi, le comité d'entreprise réuni discute de la grève. Le représentant de la C.G.T. maintient sa position, tout en assurant « qu'il ne s'agit pas de recommencer mai ». La C.F.D.T. garde son attitude hésitante.

Le dimanche après-midi, les ouvriers **non syndiqués** du G.G. reçoivent la visite de cadres ou d'agents de maîtrise dépêchés par la direction. Devant les femmes de grévistes, ils menacent. Sous peine de licenciement, les ouvriers devront se retrouver le matin au travail, une heure plus tôt que de coutume, et ils partiront une heure plus tard. Ils prendront leurs repas dans le bâtiment même, et pas à la cantine.

Prévenue le soir même, la C.F.D.T. réagissait en envoyant quelques délégués aux portes de l'usine, le lundi, dès trois heures du matin. Ils avaient été précédés par le directeur, le sous-directeur, des agents de maîtrise, des cadres et tout ce beau monde, accompagné d'huissiers, empêchait les délégués de s'adresser aux ouvriers, prenait ces derniers en main, les conduisait par trois au vestiaire et, toujours sans les lâcher, les menait jusqu'à la chaîne en leur disant de faire vite, de ne pas parler. Quand il y eut une quarantaine d'ouvriers sur la chaîne, on mit celle-ci en marche. Au vestiaire, les délégués syndicaux essayaient de protester, de réunir les gars pour qu'ils décident librement. Mais les cadres (une trentaine) empêchaient toute discussion, interpellaient les ouvriers : « Dis donc, mon petit gars, qu'est-ce que tu faisais avant ? Tu étais dans une petite boîte, non ? Et combien tu gagnais, hein ? T'es pas malheureux alors. Vas donc au travail, mon petit gars. Allez, vite ». Vingt-cinq ouvriers refusaient encore de reprendre la chaîne, toujours poursuivis par la direction et ses menaces. Les délégués leur ont alors conseillé de reprendre le travail. La direction paraissait avoir gagné. Dès 7 heures du matin, elle affichait un bulletin — préparé à l'avance — annonçant que la situation était redevenue normale au G.G. Pendant que les délégués discutaient avec la direction sur la liberté du travail, les syndicats C.G.T.-C.F.D.T. appellaient tous les ouvriers de l'usine à se réunir à 12 h. 30 devant le bâtiment G.G. pour protester contre la sequestration de leurs camarades.

Pendant ce temps, au G.G., les cadres patrouillaient le long de la chaîne. Ils suivaient les ouvriers aux toilettes pour leur empêcher de se parler. Dès 5 heures du matin, le directeur des services électriques, le dénommé Beaudor, était en contact radio permanent, au moyen d'un talkie-walkie, avec le bâtiment administratif où siègeait un état-major autour du jeune directeur de l'usine. Vers 12 heures, la direction regroupa ses forces et l'on vit les renforts (une soixantaine d'agents de maîtrise supplémentaires) se diriger d'un air martial vers le G.G. Les délégués ne pouvaient toujours pas entrer au bâtiment G.G., les cadres les mettaient dehors.

A 12 h. 30, plusieurs milliers d'ouvriers des autres ateliers se retrouvaient face aux cadres qui barraient l'entrée du bâtiment G.G., espérant sans doute que leurs

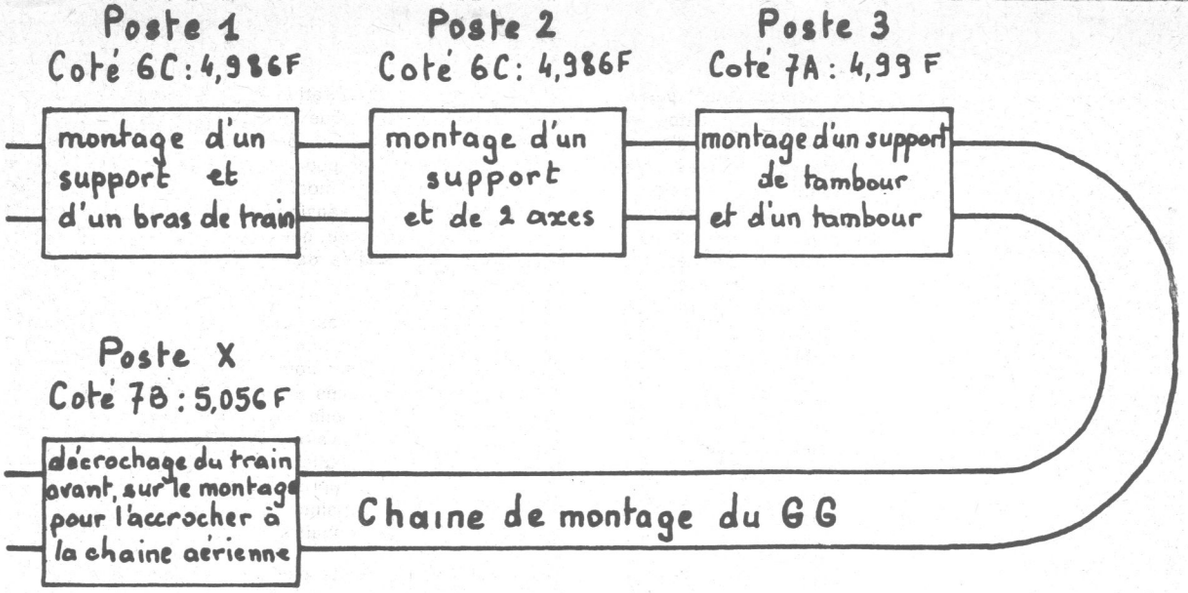

Cotation et salaire horaire des postes de travail

personnes inspireraient le respect et tiendraient à distance les ouvriers. Aux cris de « La chienlit, aux chiottes la maîtrise », les ouvriers firent une grosse poussée et le rideau de cadres, mis en place pour protéger la « liberté du travail », craqua. Les cadres et les agents de maîtrise, entrés par une porte du G.G. durent sortir par l'autre, assez rapidement, et revenir vers les bureaux du bâtiment administratif, à 600 mètres de là, presque au pas de course, et sous les mottes de terre des ouvriers qui les raccompagnaient.

Les choses seraient peut-être allées plus loin si Poirier, délégué C.F.D.T. n'avait fait promettre au directeur d'engager de nouvelles discussions. La direction convoqua la réunion au cercle Renault, c'est-à-dire en ville, pour « échapper aux contraintes physiques ». Les ouvriers voulaient accompagner les délégués syndicaux aux discussions. Comme elles devaient avoir lieu en ville, que ce jour-là Edgar Faure était au Mans et que les étudiants devaient manifester, les syndicats, sans doute soucieux d'éviter la contamination des gauchistes, donnaient ordre de reprendre le travail — sauf à ceux du G.G.

Le lundi soir, la direction avait accordé quelques concessions : elle promettait de revoir la cotation d'une trentaine de postes, « le directeur s'étant rendu compte, au cours de sa visite du matin au G.G., que dix ou douze postes méritaient une nouvelle étude (on remarquera qu'en certaines circonstances — par exemple en temps de grève — le directeur, qui a sans doute la science des cotations infuse, n'a plus besoin de chronomètre...) la prime de nuisance était rétablie sous une autre appellation.

LA POLITIQUE DE LA DIRECTION

Les syndicats ont paru étonnés de la politique de la Direction : « il a coûté bien cher finalement de refuser l'amélioration de la cotation pour quelques dizaines d'ouvriers, la Direction aurait pu céder plus tôt » disent-ils. En vérité cette grève et ses effets dans les autres usines sont dans une grande mesure récupérés les samedis suivants : il en coûte seulement les 50 % de suppléments accordés aux ouvriers le samedi. En fait la Direction avait de bonnes raisons de se montrer inflexible. Elle ne pouvait pas céder sur le système même de cotation par poste, dont nous avons vu les multiples avantages. Elle ne pouvait pas non plus trop accorder aux ouvriers du G.G. dans le cadre même du système de cotations ; ç'aurait été une démonstration limpide que ce fameux système scientifique n'est qu'un reflet des rapports de forces, et l'exemple du G.G. aurait pu être suivi par une cascade d'autres offensives.

Par ailleurs, la Direction avait sans doute reçu des consignes strictes de ne pas céder. Il n'est plus question pour la bourgeoisie française de mener une politique du sourire : la concurrence étrangère rend délicate la situation d'une industrie retardataire et, après ses concessions de mai-juin, la bourgeoisie française a décidé de ne plus tenter de compromis avec la classe ouvrière. On cèdera aux spéculateurs, on essaiera de calmer et d'acheter les secteurs de la petite et moyenne bourgeoisie, alliés traditionnels, mais on engagera le combat partout où il faudra contre la classe ouvrière, autant qu'on le pourra. L'attitude de la direction de Renault n'est pas essentiellement un complot contre les nationalisations, ni une provocation avant le référendum, elle exprime simplement la nécessité économique et politique, pour la bourgeoisie française, de ne plus rien concéder à la classe ouvrière.

LES SYNDICATS ET LA LUTTE DU G.G.

En insistant sur le fait que les ouvriers ont décidé eux-mêmes la grève, nous ne voulons pas nier l'aide qu'ils ont pu recevoir des syndicats, ni la nécessité d'une organisation. Sans organisation, par exemple, les motifs de la révolte ne sont pas clairement exprimés. Ici la revendication oscille entre une mise en cause du système de cotation et l'amélioration de la cotation de certains postes. Après l'installation de la chaîne au G.G., certaines primes dites de nuisance (pour conditions de travail insalubres) avaient été supprimées. Le principe juste qui guidait les ouvriers, c'était qu'une modernisation ne doit pas se traduire par une baisse de salaire. Mais la forme que prenait ce principe, c'était le maintien de la prime de nuisance.

Telles sont les limites d'une lutte très locale.

Quelles furent en fait les politiques suivies par les syndicats ? Peu de temps avant la grève (le 19 février), la C.F.D.T. avait insisté dans un tract du département 85 sur les aberrations du système de cotation. Par la suite, lorsque la bataille qu'elle semblait avoir désirée fut lancée, la C.F.D.T. hésita. Comme elle le reconnut par la suite dans ses bulletins pour mensuels, elle souhaitait que la grève s'arrête le jeudi 27 février après les discussions à Paris, promettant une simple discussion le 1er juin sur une « amélioration du système de rémunération du personnel ». La C.F.D.T. soulignait pourtant que la direction ne prévoyait qu'une discussion sur la grille des salaires, et non pas sur le système de cotation. En vérité la C.F.D.T. est plus forte dans le collège mensuel que dans le collège ouvrier. Les mensuels étaient sensibles au chantage à la dénationalisation, à la propagande économiste du pouvoir : « il n'est pas normal que 360

ouvriers mettent en chômage plusieurs usines, Renault risque de perdre des marchés extérieurs, etc... ». Au contraire, les « horaires » du reste de l'usine, même individuellement, ne firent jamais de remarques défavorables aux gars du G.G., alors qu'ils auraient été les premiers touchés par une mesure de lock-out. La collecte fut très bien accueillie par les horaires, qui donnaient fréquemment de 10 à 15 F, tandis que dans les bureaux les mensuels se dérobaient.

La C.G.T. eut une attitude plus ferme. Après l'échec des discussions centrales, le jeudi 27 février, elle distribue un tract qui affirme : **« Nous ne faisons pas grève pour le plaisir, mais pour arriver à un résultat. Le résultat n'étant pas atteint, la grève continuera ». « La direction ne tient pas compte du fait que, si le mouvement ne s'est pas élargi jusqu'ici, c'est parce que nous n'avons pas estimé le moment opportun. De tous les secteurs de l'usine en effet, on nous presse pour engager l'action et élargir le mouvement. Nous pensons qu'il n'est pas encore temps et que l'essentiel actuellement c'est de soutenir moralement les gars du G.G. en attendant de leur apporter un soutien matériel. Mais nous estimons que cette situation ne pourra durer et la direction devra très vite choisir. On ne pourra nous accuser d'être des jusqu'au-boutistes de la grève, mais le conflit durant au G.G., elle deviendra inévitable, que chacun s'y prépare ».**

Et cela au moment même où paraissait le communiqué de la Fédération C.G.T. Métaux mentionné dans les premières lignes de cet article. La vérité est que la C.G.T. a su garder la parfaite maîtrise de cette grève. Son attitude de ferme soutien au niveau de l'entreprise évitait une coupure avec la base : cette grève spontanée restait ainsi dirigée. En même temps, on évitait soigneusement que la grève ne se généralise, en omettant de mettre l'accent sur la remise en cause par les métallos du G.G. de tout un système de rémunération. Ainsi (à la différence de la C.F.D.T.), le tract C.G.T. du 27 février ne souligne pas que la Direction a seulement promis le 1er juin une discussion sur la grille des salaires et non sur le système de rémunération. Ainsi la C.G.T. s'est-elle mise en avant de la lutte pour lui garder son caractère local, pour éviter qu'elle ne prenne son sens général, susceptible d'engendrer une extension du mouvement.

Nous ne prétendons pas, de l'extérieur, que la masse des travailleurs désirait une généralisation de la grève. Nous disons seulement qu'une éventuelle généralisation n'allait pas dans le sens des lignes syndicales et que les syndicats n'ont rien fait pour que soit engagée une bataille générale sur l'objectif général mis en cause. Mais le travail politique n'est pas seulement de donner des explications politiques générales par tract, ni de dénoncer les manœuvres des directions syndicales. Il faut encore être attentif à ce qui se passe dans l'Entreprise, donner leur dimension générale aux luttes qui s'y développent, saisir les exemples concrets qui s'offrent en foule, pour lutter contre l'idéologie bourgeoise et populariser l'idée d'un socialisme défini et dirigé par les producteurs. Une lutte comme celle du G.G. permettait à un groupe révolutionnaire de montrer les bases politiques du système de rémunération, et de poser la question de la hiérarchie et de la fonction des cadres. Sur ces deux problèmes, silence total... Pourtant quand les ouvriers chassent les cadres du G.G. aux cris de « la maîtrise aux chiottes », ils montrent qu'ils ont bien conscience que la maîtrise fait un boulot de flics et qu'un jour on pourra se passer d'elle. Voilà donc un problème concret plein de leçons politiques générales qui permet de montrer les conséquences de l'électoralisme.

LES SYNDICATS ET LA QUESTION DES CADRES

Il est par exemple possible de montrer très concrètement que les syndicats reculent devant les multiples questions très importantes, de peur de choquer les agents de maîtrise et les cadres. La C.F.D.T., dans le cas de Renault - Le Mans, parce que c'est dans le deuxième collège qu'elle est la plus forte, partage donc (ou compose avec) l'idéologie de ces mensuels. La C.G.T., parce qu'elle soumet en fait les luttes syndicales à une perspectives électoraliste (il ne faut pas choquer les cols blancs, les cadres, puisqu'ils votent — tandis qu'un tiers de la classe ouvrière est immigrée et ne vote pas). Prenons l'exemple de la hiérarchie, la hiérarchie des salaires, la hiérarchie des pouvoirs. Cette hiérarchie n'est pas une chose « naturelle ». Bien sûr, tous les travaux ne sont pas équivalents, la technique existe, mais qui peut croire que lorsqu'elle décide de la division du travail (tant d'ouvriers, tant d'agents de maîtrise, tant de cadres et tant d'employés) la bourgeoisie oublie ses intérêts politiques ? Elle a besoin de diviser, d'obtenir des alliés qui se croient privilégiés parce qu'ils ont un bureau ou une cravate. Elle a besoin de tout un appareil de contrôle pour dépister les plus combatifs, faire pression.

Et si le socialisme a un sens, ne bousculera-t-il pas cet ordre établi ? Les travailleurs ne décideront-ils pas eux-mêmes de la répartition du travail, des horaires, des salaires ? Aura-t-on vraiment besoin d'autant de contrôleurs, de surveillants, de gratte-papiers ? Ne pourra-t-on pas réduire le nombre des postes improductifs et, par là, réduire le temps de travail ? Mais de cela il ne faut pas parler, parce que cela risquerait de mettre en cause la fonction même de certains mensuels dans l'usine. Tel est le calcul, telle est la censure quotidienne de la C.G.T. Parce qu'il ne faut pas « opposer diverses catégories de travailleurs ». Il faut les amener à voter correctement aux prochaines élections, en leur montrant que la C.G.T. et le P.C.F. défendent au mieux leurs intérêts matériels immédiats. On leur permet donc une amélioration de leurs revenus, en frappant le profit des monopoles (ce qui, entre parenthèses, est pure démagogie sur le plan économique). C'est pourquoi la C.G.T. réclame en fait des augmentations hiérarchisées (en pourcentages) et polémique avec la C.F.D.T. sur ce point. Les ouvriers savent rarement que la revue Option des cadres C.G.T. affirme : « La défense de la hiérarchie est un élément de la lutte des classes » — et que, selon elle, les cadres ont des besoins particuliers (par exemple de résidences secondaires). On ne dit pas cela à la base, mais c'est pourtant la ligne directrice de la Centrale, puisqu'il faut conquérir ces catégories de salariés pour les élections, et cela de la même façon que la classe ouvrière, comme s'ils étaient eux aussi exploités, en défendant leurs « intérêts économiques immédiats ».

Certes, il ne s'agit pas de faire passer la lutte des classe entre horaires et mensuels. Il va de soit qu'il faut gagner au socialisme le maximum de salariés « cols-blancs ». Mais doit-on le faire au prix de concessions qui enfermeraient la classe ouvrière dans des usines-prisons ? Sur ce point, le calcul des dirigeants de la C.G.T. paraît doublement faux.

D'une part, il empêche la classe ouvrière de prendre conscience de mille formes d'oppression qui pèsent sur tous les instants de sa vie, dans le travail et hors du travail. Et, en agissant ainsi, on en vient à censurer la critique du capitalisme et à masquer de justes raisons de se révolter.

D'autre part, cette ligne politique est fausse aussi à l'égard des cadres, des « cols-blancs ». Même s'il est plus agréable de passer sa journée sur une chaise que debout devant une chaîne, bien des employés sentent l'absurdité de leur travail, de leur vie, comme le mouvement de mai l'a montré. Il est parfaitement possible de les intéresser à un avenir où ils perdraient peut-être leurs privilèges d'aujourd'hui, pour gagner une vie autrement passionnante.

Au cours de la grève du Mans, les syndicats n'ont pas su, pas voulu dire aux cadres, aux agents de maîtrise, leur vérité, qu'ils s'étaient comportés comme des flics. Les ouvriers pourtant l'avaient immédiatement compris

et ils les ont effectivement traités comme des flics, de la façon plus juste. Mais la C.F.D.T. regrette les incidents et l' « erreur psychologique » de la direction, elle s'excuse : « Nous avons peut-être commis une erreur, en acceptant le terme « séquestré » dans le tract commun. Il aurait été préférable de dire « surveillé », « encadré », mais ce n'était pas suffisant parce qu'il y avait pour la majorité des gars une contrainte et ils ont été heureux que leurs camarades viennent lever le système qui les gênait sérieusement depuis le matin ».

Et la C.F.D.T. appelle les mensuels à se faire les porte-paroles des « analyses économiques » de la direction :

« ... Nous, techniciens, agents de maîtrise, employés qui avons saisi la dimension économique d'un tel mouvement, nous sommes-nous sentis responsables de la formation et de l'éducation à tous les niveaux ? (extrait du Bulletin C.F.D.T. Mensuels du 7 mars 1969 intitulé La Tête Froide) ».

Et la C.G.T. déclare :

« ... Il est certain qu'elle (la Direction) avait réussi à convaincre la grande majorité de ses cadres et à semer le doute dans l'esprit de certains employés, cadres et techniciens. Hier, M. Billaud, dans sa dernière information, tente de dédouaner son opération Cadres au G.G. en disant qu'elle aura une influence sur le climat de l'usine dans les mois qui viennent ».

On ne voit pas quelle influence positive pourrait avoir un affrontement entre maîtrise, cadres et ouvriers. A moins que la direction locale, perdant tout sang-froid, s'engage dans une politique d'aventure, cette politique d'aventure qu'elle mène depuis dix jours et qui a eu le résultat que l'on sait pour l'entreprise !... Nous souhaitons que les conclusions seront tirées de ce conflit et que la politique de « dialogue » annoncée après mai 1968 ne sera pas le paravent derrière lequel mûriront de nouvelles « opérations G.G. » (Le Compte des Responsabilités, 5 mars 1969).

Dans un cas comme dans l'autre, c'est la santé de l'Entreprise qu'on souhaite : la Direction a mal compris ses intérêts véritables en engageant la maîtrise contre les ouvriers, en croisant le fer avec les syndicats. Au lieu de saisir cet exemple pour poser aux mensuels et aux horaires la question du pouvoir et de la division du travail dans l'entreprise, au lieu d'élever le niveau de conscience à travers l'affrontement, on se tait, on demande à la direction d'éviter des situations embarrassantes.

Les syndicats mènent donc une politique étroitement économiste, ils ne tentent pas d'expliquer les changements fantastiques que pourrait apporter le socialisme, ils ne dégagent pas la signification politique des revendications. Objectivement les masses sont en avant.

DEUX LEÇONS ESSENTIELLES DE LA GREVE DU G.G.

La grève du G.G. montre en effet la grande combativité de la classe ouvrière après les grèves de mai-juin. La reprise de juin n'avait pas été considérée comme une grande victoire, mais elle n'avait pas entamé la résolution des ouvriers au terme de cinq semaines de grève. Après un défilé à travers l'usine, au chant de l'Internationale, les ouvriers s'étaient massés devant le bâtiment administratif et les cadres y étaient entrés en passant sous la grande banderole syndicale.

Jusqu'aux vacances et le jour même du départ en congé, l'Internationale éclatait fréquemment dans les ateliers. Les ouvriers avaient obtenu la mutation de certains agents de maîtrise et contremaîtres impopulaires. Tout récemment, la direction avait décidé de faire récupérer un jour de grève le samedi matin de 5 h. à 12 h., et non de 7 h. à 14 h., selon l'horaire normal. Les ouvriers d'un atelier se sont consultés, ils préféraient l'horaire normal. Ils sont allés voir leurs délégués syndicaux : « Dis donc, nous avons décidé. Tu iras voir le patron (le contremaître), dis lui que nous viendrons à 7 h. samedi. Et pas la peine de discuter, hein ! ». Le contremaître a crié à l'anarchie, mais ses supérieurs lui ont conseillé la souplesse et l'atelier a travaillé selon l'horaire qui lui convenait. Une telle attitude, cette fermeté tranquille, étaient impossibles avant mai. Dans le cas du G.G., les travailleurs décident eux-mêmes leur grève, sans qu'elle leur soit suggérée par une organisation syndicale et ils la mènent de façon responsable et presque unanime (un seul travailleur est venu travailler tout au long de la grève, de son plein gré). Combativité élevée, résolution, unanimité tels sont les caractères des luttes récentes.

L'autre leçon de la grève du G.G., c'est que les revendications souvent oubliées dans les accords de mai-juin sont maintenant reprises par les travailleurs. Le système de rémunération avait été vivement critiqué en mai. A la base, les ouvriers voulaient en finir avec un système qui les divise à l'infini en une poussière de catégories. Ils savent que ce système aux allures scientifiques, mais auquel personne ne comprend rien, n'a pas été instauré pour plus de justice, mais pour diviser, pour donner l'impression que la hiérarchie des salaires résulte de lois objectives, scientifiques, alors qu'elle est une question politique qui relève de la discussion et de la décision de tous les travailleurs.

En mai-juin, à la base, les travailleurs exigeaient à ce sujet :

1) la simplification des systèmes de rémunération.

2) l'intégration des primes dans le salaire de base.

3) des augmentations de salaires qui écrasent la hiérarchie des salaires.

Ces revendications sont entièrement justes. D'autant plus justifiées qu'en France, la hiérarchie des salaires est plus dilatée que dans la plupart des autres pays capitalistes ! Mais surtout politiquement justes, puisqu'il s'agit de refuser un système de division. Moins grandes seront les divisions, plus unis seront les travailleurs. Aussi voit-on ressurgir de plus en plus les revendications importantes qui n'ont pas été satisfaites en mai-juin (par exemple, la question du temps de travail, les cadences...). C'est la tâche des révolutionnaires de reprendre ces justes revendications, de montrer leur contenu politique, d'éviter qu'elles ne soient détournées dans un sens simplement réformiste, bref de les insérer dans un programme de luttes correspondant aux préoccupations profondes des travailleurs.

Seule la diffusion militante permet aux **« CAHIERS DE MAI »** de vivre en touchant, aux moindres frais, ceux auxquels ils s'adressent plus particulièrement.

Durant le mois de mars, la diffusion militante s'est étendue à une trentaine d'entreprises ou localités nouvelles.

Participez sans attendre au développement des **« CAHIERS DE MAI »** en devenant Correspondant-Diffuseur.

PEUGEOT (Sochaux)

Le refus des cadences

● Le lundi 3 mars les travailleurs de l'atelier de finition du secteur carrosserie des usines Peugeot à Sochaux ont décidé d'envoyer une délégation syndicale à la direction pour porter les revendications. Elles concernent principalement l'augmentation des cadences. La délégation, accompagnée de jeunes travailleurs, est partie à 9 heures.

A 10 h 30, les ouvriers, restés à la chaîne, décident de débrayer sans attendre la délégation qui n'est toujours pas revenue. A 11 heures, quand elle revient à l'atelier, avec un refus du patron, les délégués s'étonnent de voir les ouvriers en grève alors qu'ils n'en ont pas donné la consigne ! De 11 h 45 à 13 h 45, heure du changement d'équipe, le débrayage est total dans l'atelier.

A l'atelier de finition deux équipes de 350 travaillent à la chaîne. La première de 4 h à 13 h 15, la seconde de 13 h 15 à 22 h 30. La seconde équipe débraiera à 90 % à partir de 21 heures.

● Le mardi matin la première équipe reprend le travail à 4 heures. A 6 heures arrive un mot d'ordre C.G.T.-C.F.D.T. Des petites feuilles de papier ronéotées à l'alcool sont fixées sur les pièces qui arrivent sur la chaîne. C'est un appel au débrayage pour 10 h 30 dans les ateliers de finition et de montage des châssis.

Le soir, à 20 heures, la finition débraye à nouveau. La production de l'usine est réduite à 20 ou 30 % de la normale.

De l'autre côté de l'usine, sans mot d'ordre syndical, mais avec le délégué C.G.T. de l'atelier, les ouvriers de l'emboutissage-Sud débraient à 75 %. Trois cents ouvriers se réunissent à la cantine, puis vont manifester sur les lieux où l'ouvrier Jacques Beylot fut tué par les C.R.S. le 11 juin. Ils allument un feu symbolique. Ils scandent « De Gaulle assasin », « Peugeot peut payer », « Ce n'est qu'un début, le combat continue ». Ce débrayage restera une simple action de solidarité avec la lutte des ouvriers de carrosserie, car les deux ateliers ne se rencontreront pas.

● Mercredi, toujours pas de consignes syndicales pour l'ensemble des travailleurs de Sochaux. Par contre, la C.G.T. distribue aux ouvriers de carrosserie un tract intitulé « Que se passe-t-il en carrosserie ? » Dans l'atelier de finition la grève est totale, la chaîne est arrêtée, plus aucune voiture ne sort. Les répercussions se font sentir partout, les différentes chaînes sont tour à tour embouteillées.

Les ouvriers de finition ont mis au début de leur chaîne immobilisée deux panneaux : « A bas les cadences infernales », « La classe ouvrière vaincra ». Ceux du matin décident d'attendre ceux de l'après-midi pour coordonner l'action entre les deux équipes et pour être sûr que le débrayage continue. A 13 heures, donc, des travailleurs restent dans l'atelier malgré les exhortations d'Oreste Patussi, le dirigeant de la C.G.T. à Peugeot qui leur dit de rentrer chez eux. En attendant ceux de la seconde équipe, ils sont peu nombreux face à un contingent de maîtrise dirigé par deux directeurs, Pasteur et Collen. Les travailleurs sont assis sur la chaîne vide pour empêcher qu'on la charge. Brusquement un contremaître engage une caisse sur la chaîne. Les travailleurs la retienne avec force. Un cadre prend une photo. Sept travailleurs seront reconnus. Ils seront licenciés pour faute professionnelle : « Opposition par la force au déroulement normal du travail » ! Le licenciement ne sera connu que le lendemain.

A 15 heures, la direction décide le lock-out des ateliers « chauds », la carrosserie, l'emboutissage-Sud, divers ateliers de mécanique, en tout 8.000 travailleurs sont touchés.

A 17 h 30, réunion intersyndicale C.G.T.-C.F.D.T. à la Mairie. Un meeting est convoqué pour 10 heures le lendemain matin.

Dans la soirée la direction communique la liste des ateliers lockoutés par la radio, elle l'affiche dans tous les blocks de la région où sont logés les travailleurs de Sochaux.

● Jeudi 6 mars, le meeting se tient devant l'usine, sur la « place des grèves », ainsi baptisée depuis Mai. Il y a environ mille personnes, parmi elles, des lockoutés et des nouveaux grévistes. Quelle est la consigne des syndicats ? « Retournez chez vous, écoutez la radio pour savoir ce qu'il faut faire ! »

Des étudiants de Besançon sont venus au meeting, ils entrent en contact avec les jeunes travailleurs grévistes.

La C.F.D.T. sort un tract « Informations à l'opinion publique » qui est purement descriptif de la situation en finition et qui n'appelle à aucune action.

● Vendredi 7 mars. La direction a convoqué 1.000 travailleurs pour 4 heures du matin afin de remettre en route les chaînes. Elle annonce la reprise du travail normal pour 13 h 15.

Les syndicats tiennent un meeting à 10 heures. Très peu de débrayages. Peu de participants à la réunion, 500 environ. Parmi eux deux catégories principales : les fidèles de la C.G.T. et les jeunes travailleurs « gau-

JE DESIRE DIFFUSER ..... EXEMPLAIRES DES « **CAHIERS DE MAI** » QUE JE RECEVRAI AU DEBUT DE CHAQUE MOIS (SOUS PLI FERME).
NOM : ..... PRENOM : .....
PROFESSION : .....
ENTREPRISE OU MILIEU DE DIFFUSION : .....
ADRESSE : .....
JE M'ENGAGE A EFFECTUER LE PAIEMENT DE CES EXEMPLAIRES AVANT LE 10 DU MOIS SUIVANT.
BULLETIN A RETOURNER AUX « **CAHIERS DE MAI** », 18, RUE DU FAUBOURG-DU-TEMPLE, PARIS-11e.

chistes » avec les étudiants de Besançon. Ceux-ci ont distribué un tract, appelant à la lutte, qu'ils n'avaient pas signé. Cela donnera le prétexte rêvé à la C.G.T. pour dénoncer les étudiants « De quoi se mêlent-ils ? les étudiants à l'université, les ouvriers à l'usine ! «

Les dirigeants syndicaux appellent à préparer la grève nationale du 11 mars.

A la fin du meeting les jeunes travailleurs discutent avec les étudiants, ils décident de prendre eux-mêmes la parole devant les ouvriers à 13 heures au moment de la reprise du travail. Ils se procurent un haut-parleur et à la porte de l'usine ils exhortent les travailleurs à ne pas reprendre jusqu'à réintégration des licenciés, ils critiquent la passivité des syndicats. Des militants C.G.T. viennent alors avec une puissante sono qui couvre la voix des jeunes travailleurs. Le travail reprend. En arrivant dans l'atelier de finition les ouvriers tombent sur une maîtrise extrêmement renforcée et à l'attitude provocante. Ils découvrent au-dessus des chaînes deux caméras-espions.

Les syndicats organisent une nouvelle délégation à la direction, qui se heurte à un nouveau refus.

Tout l'après-midi les jeunes travailleurs font des prises de parole dans les blocks et entament des discussions avec la population.

● Lundi 10 mars. La C.F.D.T. appelle, sans la C.G.T., à un débrayage général de 11 à 15 heures. Le débrayage est peu suivi, peu de travailleurs (400) viennent au meeting. Pour sa part la C.G.T. sort un tract « Pour faire céder Peugeot et réintégrer les licenciés ». Si elle y dénonce les patrons, elle y dénonce aussi les étudiants. Pour seule consigne elle demande aux travailleurs « secteur par secteur de (se) réunir autour de (leurs) militants pour rechercher la forme d'action qui correspond dans chaque secteur **aux possibilités du plus grand nombre.** De multiples actions diverses doivent naître de ces discussions depuis de larges délégations jusqu'aux débrayages ». Il ne naîtra rien. De leur côté, les jeunes travailleurs distribuent, de la main à la main, sur les chaînes un tract : « Prenons la lutte en mains ! Formons des comités d'action ! »

● Mardi 11 mars. A cause des coupures de courant, la direction a fermé l'usine. A Audincourt, C.G.T., C.F.D.T. et F.E.N. tiennent un grand meeting intersyndical pour toute la région. Il y a 500 présents dont 100 ouvriers de chez Peugeot. On fait adopter une longue motion aux pouvoirs publics. Comme les dirigeants syndicaux y avaient oublié la question des sept licenciés, une personne de l'assistance le fait rajouter. Une délégation va à la Mairie !

Les revendications sur les cadences.

La grève de Mai et Juin avait fortement perturbé la sortie du nouveau modèle de la société, la 504. Aussi, dès la reprise du travail, la direction s'est-elle employée à rattraper le temps perdu. Pour cela, elle se sert, sans ménagement, de la principale arme dont elle dispose : l'augmentation des cadences. De décembre 67 à décembre 68, la production a augmenté de 30 %, alors que le nombre d'ouvriers n'a augmenté que de 10 %.

Face à cette augmentation, les travailleurs seront un moment désarçonnés. En effet, ils étaient habitués aux opérations nécessaires à la production des modèles Peugeot plus anciens, la 404 et la 204. Ils avaient donc leurs propres points de repère qui leur permettaient immédiatement de se rendre compte des modifications apportées par la direction dans la cadence de production des voitures. Les nouvelles opérations, propres à la 504, vont brouiller leur manière d'évaluer les cadences. Mais bien vite, une chose est certaine, les cadences ont considérablement augmenté. Cette augmentation est particulièrement sensible dans l'usine de carrosserie où se réalise l'assemblage terminal de toutes les pièces qui composent une voiture.

Par sa position dans le processus de production l'atelier de finition est celui où les conditions de travail sont les plus dures. C'est vers cet atelier que toutes les autres chaînes convergent, c'est cet atelier qui amortit, ou encaisse ! tous les à-coups de la production des autres ateliers. Il arrive que six à huit travailleurs soient occupés sur la même voiture. Ils se gênent. Ils débordent sur le poste suivant. Les voitures ont été rapprochées sur la chaîne, ce qui laisse encore moins de temps et d'espace pour travailler.

L'organisation du travail sur les chaînes est préparée par la direction au moyen d'un ordinateur. Les opérations à faire sur chaque pièce sont transcrites sur une carte perforee. Aussi à toutes les critiques des travailleurs la direction répond en se retranchant derrière les conclusions « scientifiques » de sa machine.

Les revendications des travailleurs de carrosserie portent sur les conditions de travail et sur l'augmentation des salaires : réduire les cadences, obtenir un troisième dépannage (1), programmer un meilleur cadencement (2), supprimer la récupération des trous (3), augmenter la

(1) Le dépannage est une pause de 10 minutes que le travailleur peut prendre au cours de son travail. Il est alors remplacé à son poste par un « dépanneur » qui est un ouvrier qui connaît tous les postes d'une équipe et qui se tient en réserve pour remplacer tel ou tel membre de l'équipe.

(2) Le cadencement est le rythme avec lequel des voitures légèrement différentes du type normal se succèdent sur la chaîne. Ainsi une voiture à toit ouvrant demande pour certains postes plus de travail qu'une voiture sans toit ouvrant. Cependant, le temps imparti aux postes ne change pas. Aussi lorsque plusieurs voitures « difficiles » se succèdent, lorsque le cadencement ne tient pas compte de cette difficulté, il devient impossible de tenir la cadence de la chaîne.

(3) En prévision des incidents techniques, qui occasionnent des « trous » sur les chaîne, la direction a prévu une marge de 3 % de production supplémentaire. Aussi lorsqu'il n'y a pas eu de « trous », la direction a obtenu une super-augmentation de cadence. Il n'est pas douteux que cette récupération des trous est un moyen déguisé d'augmenter les cadences en se réfugiant derrière des raisons techniques.

prime de chaîne et le salaire de base, réduire les horaires qui sont actuellement de 46 h 15.

L'augmentation des cadences se fait davantage sentir sur certaines chaînes que sur d'autres et sur une même chaîne, davantage sur certains postes que sur d'autres. Il est donc normal que la lutte parte d'un atelier où les cadences rendent les conditions de travail particulièrement difficiles. Mais par là est révélée une vérité qui ne va pas tarder à se manifester dans les autres ateliers. Ce qui était clair en finition va le devenir ailleurs. La lutte contre les cadences en carrosserie ne doit pas être particularisée à ce secteur, sous prétexte qu'ailleurs les cadences sont moins ressenties par les travailleurs. L'augmentation des cadences est un des traits fondamentaux de l'exploitation capitaliste. Diriger la lutte contre elle c'est mettre en cause le capital lui-même, c'est donner à la lutte syndicale une dimension véritablement révolutionnaire. Pour Peugeot, sortir un maximum de nouvelles 504 c'est la condition pour ne pas perdre sa place sur le marché. Pour les travailleurs, c'est perdre la santé, accroître la peine physique et intellectuelle. Sur la question des cadences les intérêts des travailleurs et des patrons sont diamétralement opposés.

Les jeunes travailleurs.

Aux usines Peugeot les jeunes travailleurs sont très nombreux. Pendant les six premiers mois de travail ils ne touchent pas le salaire normal affecté au poste qu'ils occupent. Sur les chaînes les plus dures, comme en finition, ils sont la majorité. La C.G.T. avait créé une commission jeunes pour s'occuper de leurs problèmes. Mais depuis la semaine de lutte de la carrosserie les jeunes travailleurs ont l'impression qu'on a voulu les couper des autres travailleurs, pour éviter la contamination de leur combativité. Après le 11 mars, ils sont même entrés en conflit ouvert avec le responsable C.G.T. affecté à cette commission.

Le tract qu'ils ont sorti le 10 mars témoigne de leur haut degré de conscience :

PRENONS LA LUTTE EN MAINS !
FORMONS DES COMITES D'ACTION !

Peugeot veut mettre le paquet pour briser toute résistance des travailleurs. Pour augmenter ses profits, il emploie toute sa flicaille (chronométreurs, maîtrise, huissiers). Il licencie les ouvriers qui se mettent en lutte. Il cache des caméras pour espionner les ouvriers. Il a lock-outé. Les cadres et la maîtrise nous considèrent comme des machines à produire.

La télé et la radio ne manquent pas une occasion de nous présenter comme des irresponsables.

Ce n'est pas parce que nous sommes jeunes que nous luttons, c'est parce que nous sommes EXPLOITES ET REPRIMES. Parmi les sept licenciés, il y a des gars mariés et un père de famille, il y en a un qui a treize ans de maison. Peuvent-ils être qualifiés d'irresponsables ?

Notre mouvement n'est pas un coup de tête, de têtes brûlées, C'EST LE COMBAT DE TOUS LES OUVRIERS. Ce n'est pas seulement l'affaire des jeunes de finition, c'est l'affaire de tous les ateliers, de tous les ouvriers, jeunes ou plus âgés.

Mais pour que la lutte continue, il faut l'organiser et NOUS COORDONNER. IL FAUT DIRE CE QUI EST VRAI : les syndicats n'ont lancé aucun mot d'ordre clair, ils ont fait des meetings qui n'ont mené à rien, il nous ont fait reprendre le travail vendredi, avec sept camarades dehors. Ils n'ont pas fait leur travail. Ils ont dit : « On va s'organiser dedans », mais dedans il y a la maîtrise qui nous empêche de le faire.

Maintenant les syndicats ont lancé le mot d'ordre de grève pour mardi. N'importe comment, mardi, l'usine ne pourra pas tourner, le courant sera coupé, les gars seront chez eux, et les sept licenciés, ont n'en parlera plus.

RESULTAT : il faut REGROUPER LES PLUS ACTIFS et s'organiser en dehors des syndicats de façon indépendante.

IL FAUT que les sept camarades soient réintégrés. IL FAUT qu'on s'organise. Sinon le patron pourra faire une nouvelle tournée de licenciements, il licenciera les 150 camarades qu'il a menacés, il pourra nous imposer des cadences encore plus rapides, il pourra faire sauter nos primes. Le patron met le paquet contre nous, il faut mettre le paquet contre lui.

Ce n'est pas en partant de l'idée de négocier que nous arriverons à quelque chose. Le bon principe, c'est que SEULE L'ACTION PAIE.

Regroupons-nous pour prendre nous-même la lutte en mains. Maintenant, nous organisons partout des COMITES D'ACTION pour impulser les luttes, les coordonner, les diriger et d'abord pour la réintégration des camarades licenciés.

DES JEUNES DE L'USINE

Il faut dire pourquoi des ETUDIANTS sont venus aux portes de l'usine au lieu de suivre leurs cours ? Parce que le but de ces cours est de les transformer en exploiteurs de la classe ouvrière ou en valets des exploiteurs, des chefs du personnel, les cadres que nous avons sur le dos, ou les journalistes de télé.

Nous ne sommes pas d'accord avec ceux qui disent aux étudiants : « Retournez étudier ». Les étudiants qui viennent devant l'usine, CE SONT CEUX QUI ONT LUTTE EN MAI, ceux qui ont choisi notre camp. Ils sont au coude à coude avec nous.

Les jeunes travailleurs de Peugeot pensent que les syndicats ne mènent pas la lutte sur les revendications essentielles. Ils ne sous-estiment pas la lutte sur l'augmentation des salaires, mais ils refusent qu'elle tienne lieu de revendication principale. D'accord pour la lutte sur les salaires, mais à condition qu'elle ne contredise pas **l'action** contre l'augmentation des cadences. Pour eux, c'est cette action qui répond aux revendications profondes des travailleurs. Comme la direction refuse de discuter les cadences ils veulent s'organiser dans chaque atelier pour s'opposer à la hausse des cadences. Dans leur esprit le comité d'action dans chaque atelier, pourrait être en mesure de définir les revendications concrètes en même temps que d'organiser la résistance de **tous** les ouvriers contre le renforcement de l'exploitation.

Dans l'atelier d'emboutissage-sud des jeunes travailleurs travaillant à un même poste avaient entrepris une lutte contre les cadences. Ils ne respectaient pas les temps impartis aux opérations qu'ils devaient effectuer, si bien qu'à la fin de leur temps de travail ils étaient arrivés à ne produire aucune des pièces qu'ils devaient fabriquer. Pour cela, ils prenaient tout leur temps pour fumer des cigarettes, 8 minutes puis 12 minutes. Devant la pression des chefs et des chronométreurs ils avaient dû céder. Mais le lendemain, ils venaient tous au travail avec des pipes, qu'ils mettaient 45 minutes à fumer ! Leur action isolée tourna court, bien sûr. C'est pourquoi ils veulent maintenant organiser tout un réseau d'organisations à la base dans les ateliers, afin de définir les revendications que les syndicats défendent en parole et non en actes, car elles remettent en cause leur stratégie fondée sur la seule revendication des salaires.

Les bas salaires sont évidemment pour les ouvriers un motif de lutte aussi important que les cadences infernales. C'est pourquoi les directions syndicales n'ont, jusqu'à présent, pas rencontré souvent d'opposition radicale à leur ligne. Lorsque le décalage entre les préoccupations de la base et la ligne syndicale officielle s'est manifesté, lorsque des mouvements de lutte contre les cadences ont été déclenchés à partir d'un atelier particulièrement sensible — comme à Sochaux — les syndicats ont réussi — au moins dans les grandes usines — à reprendre le contrôle du mouvement, à le freiner en empêchant son extension, à le détourner vers le « soutien » aux « négociations » entre syndicats et patrons. Dans ces « négociations », les syndicats — en s'appuyant sur la lutte des ouvriers — obtiennent quelques maigres pour cent d'augmentation de salaire et se contentent de vagues promesses sur le reste, c'est-à-dire les conditions de travail, entre autres les cadences.

Les ouvriers de Peugeot commençent à bien connaître ce genre de duperie. Ils en ont fait encore dernièrement l'expérience à propos de la réduction de la durée du travail. Syndicats et patrons avaient « négocié » un protocole aux termes duquel la durée du travail devait passer de 46 h 15 à fin décembre 1968 à 45 heures au 1er janvier 1970, à raison d'une diminution d'une demie heure tous les trimestres. Sur ce, la direction déclare qu'il lui faut 2.145 heures pour l'année (!!) et « consulte » les ouvriers pour savoir s'ils « préfèrent » récupérer la moitié des jours fériés (3 jours et demi) ou faire 46 heures toute l'année.

Les jeunes travailleurs n'ont pas hésité à refuser le choix qui leur était proposé. « Nos pères, en 1936, se sont battus pour les quarante heures. Nous ne renierons pas leur combat. »

Les difficultés de la lutte à Sochaux.

Les travailleurs de Peugeot ont mené de dures luttes dans les années 60. En 65, en particulier, ils ont fait grève trois semaines. Ils avaient même occupé le bâtiment administratif. Mais ce mouvement fut un échec. Cinq travailleurs, qui avaient été reconnus d'après une photo prise pendant l'occupation de l'administration avait été licenciés (l'emploi des appareils photographiques est une spécialité de la maison !). Les souvenirs de luttes sans résultats positifs peuvent expliquer qu'en Mai la grève n'est commencée à Sochaux que le 24 Mai. Mais cela ne veut pas dire que la combativité soit faible chez Peugeot. Au contraire, puisqu'il avait suffi qu'un atelier lance le mouvement (l'emboutissage-sud) pour que tout le monde suive. Et la suite des événements démontra la détermination extraordinaire des travailleurs de Sochaux. Mais ils savent que sans organisation, ils ne peuvent aller à la victoire. C'est pourquoi ils comptent tant sur les syndicats. C'est pourquoi, aussi, ils sont si troublés quand les syndicats sont silencieux, ou bien ne donnent pas de mots d'ordre correspondant à ce qu'ils ressentent. Ainsi la situation a-t-elle tournée en défaveur des grévistes de carrosserie au cours de la grève de mars. Les travailleurs des autres ateliers ne recevant pas de mots d'ordre clairs des syndicats se sont peu à peu éloignés de la lutte de ceux de carrosserie. Personne ne donnait de perspectives. La solidarité n'était pas un motif suffisant pour la généralisation de la grève. Les jeunes grévistes de finition se sont donc retrouvés isolés.

C'est pourquoi ils ont décidé de s'organiser en comités d'action dans les ateliers. Mais en plus de l'hostilité des syndicats, leur volonté de s'organiser pour la lutte sur les revendications essentielles et particulièrement contre l'augmentation des cadences, va se heurter aux conditions de vie des travailleurs.

D'abord, il faut voir que deux tiers des travailleurs de Peugeot habitent à plus de six kilomètres, et parfois quatre vingts, de l'usine et qu'ils sont obligés de prendre les cars pour aller au travail. Ces cars, qui appartiennent à des sociétés contrôlées par Peugeot, arrivent juste avant l'heure du travail et repartent tout de suite après la fin du travail. Les travailleurs qui prennent les cars sont donc très difficiles à réunir. Les équipes du matin et celles de l'après-midi se succèdent pratiquement sans se rencontrer.

Un très grand nombre de travailleurs sont logés dans des blocks appartenant à une société immobilière, la C.R.L., contrôlée par Peugeot. Les jeunes travailleurs sont logés dans des foyers spéciaux où la discipline confine à la surveillance policière. C'est ainsi que la direction put organiser son lock-out dans la nuit du 5 au 6 mars.

La plupart des magasins genre Monoprix appartiennent à Peugeot, qui dispose ainsi d'un moyen de pression supplémentaire sur les ouvriers au moyen du crédit.

Ces conditions de vie sont donc un obstacle particulièrement difficile à surmonter pour l'organisation des travailleurs.

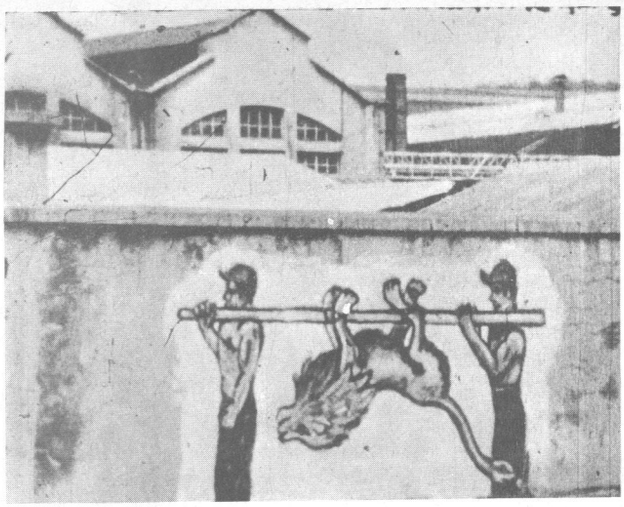

A l'intérieur de l'usine il faut compter avec la nombreuse maîtrise et l'organisation « scientifique » du travail des chaînes. Comme la programmation du travail se fait par ordinateur, les ouvriers ne peuvent faire entendre aucune critique. Les ordres arrivent par l'intermédiaire de cartes perforées. Il n'y a rien à dire.

Enfin, la direction a mis en place un système de promotion qui est un subtile moyen de répression. Comme tous les postes ne sont pas aussi pénibles sur une chaîne, les chefs d'équipe distribuent ces places à la tête du client. D'autre part, le travail des ouvriers dépanneurs tout en étant moins pénible, est légèrement mieux payé.

Les places de dépanneurs sont donc offertes à ceux des OS 2 les mieux notés, ceux qui ont été « sélectionnés » pour leur bonne mentalité. Au-dessus des dépanneurs d'une chaîne, il y a les dépanneurs généraux qui connaissent les postes de plusieurs chaînes. La maîtrise dispose donc de tout une gamme de « petits avantages » qu'elle distribue pour essayer de diviser les travailleurs.

Du 3 au 10 mars les jeunes travailleurs de l'atelier de carrosserie de Peugeot ont lutté avec force contre l'un des aspects les plus fondamentaux de l'exploitation capitaliste, l'augmentation des cadences. Ils se sont heurtés aux stratégies syndicales qui mettent en avant les revendications de salaires et tentent d'étouffer ce qui risque de remettre en cause leur ligne. Ils se sont trouvés face au problème de l'organisation de la lutte contre le capitalisme dans un de ses bastions. Ils ont rencontré les obstacles nés des conditions de vie et de travail de la classe ouvrière. Ils ont posé les problèmes principaux de la lutte révolutionnaire dans les usines.

Réabonnez-vous sans attendre

En raison du changement de la périodicité, il est utile de préciser que l'abonnement de « six mois » (10 F) permet de recevoir 10 numéros et celui « d'un an » (20 F), 20 numéros.

Ce numéro des « Cahiers » est donc le dernier que recevront ceux des lecteurs ayant souscrit un abonnement de « six mois » (10 F) à partir du n° 1.

Les mutineries de la Mer Noire

2. Les marins du "Waldeck Rousseau" feignaient de préparer un banquet ...

Dans l'article précédent (1), nous avons relaté la mutinerie du cuirassé FRANCE (19-21 avril 1919). Nous en venons maintenant à celle qui, quelques jours plus tard, les 27-29 avril, éclata sur le croiseur WALDECK-ROUSSEAU. Elle semble avoir revêtu un caractère relativement plus révolutionnaire car, à un moment, les mutins allèrent jusqu'à parler de remettre le bâtiment aux autorités soviétiques d'Odessa.

Le **Waldeck-Rousseau,** contrairement au **France,** qui, lui, n'avait pas jeté l'ancre à Toulon depuis octobre 1916, venait d'y mouiller pendant deux mois. Les jeunes marins avaient donc obtenu des permissions grâce auxquelles ils étaient entrés en contact avec la classe ouvrière, alors engagée dans un puissant mouvement de classe.

Sur le bâtiment, un comité d'action révolutionnaire d'une dizaine de membres s'était constitué depuis longtemps sur l'initiative, ici encore, d'un mécanicien, du nom de Gentil. Deux matelots, le canonnier Lavieu et l'électricien Simeau se spécialisaient dans la propagande. Ils diffusaient le journal socialiste pacifiste **La Vague** et des brochures.

Le comité tenait des réunions fréquentes. Pour mieux dissimuler son activité secrète, il se couvrait du masque d'une organisation en apparence anodine, une « Union fraternelle des travailleurs », composée de quelque cent marins et quartiers-maîtres. Elle avait été formée, en décembre 1918, en route vers le port de guerre français, à Cattaro (Dalmatie) par quelques hommes originaires du Languedoc. Elle se proposait, en apparence, de préparer un grand banquet à la veille de la démobilisation et de commémorer ensuite, de temps à autre, comme le font les associations d'anciens combattants, cette mémorable circonstance.

A Toulon, des cartes de membres de l'Union avaient été imprimées. Le lieu supposé du banquet futur avait été baptisé « Lucullus » et le mot figurait en bonne place sur la carte. Le président d'origine avait été débarqué à Toulon du fait qu'il était réserviste. Restait le vice-président, François Péronne, aide à la cuisine des seconds maîtres et chargé du recrutement pour l'association, car ses fonctions le mettaient en rapport avec tout l'équipage.

« Lucullus » se réunissait ouvertement, à la nuit tombante, sur la plage avant. Les « matafs » chantaient, faisaient des projets, tandis que le comité d'action secret militait dans son sein et imprimait à l'équipage une orientation révolutionnaire — à l'insu du commandement.

⁂

Le 11 mars, le croiseur, ayant récupéré sa seconde bordée de permissionnaires, met le cap sur Beyrouth. L'équipage est tout jeune et il comprend clairement pourquoi l'impérialisme français s'attaque à la Russie des Soviets. De Beyrouth, le **Waldeck-Rousseau** se dirige vers Istamboul (Constantinople) et, le soir du 3 avril, s'engage dans le détroit du Bosphore pour entrer en mer Noire. La colère gagne les marins. Le 6, mouillage à Odessa, non loin des quais. Le comité d'action a fait son travail : les canonniers, dans plusieurs tourelles, refusent de pointer les pièces sur le grand port russe.

A bord, l'on chante une chanson de disciplinaire :

J'ai réfléchi, je ne tirerai pas,
Je suis marin, je refuse quand même,
Car sur mes frères révoltés là-bas
Je ne tirerai pas, c'est indigne de moi-même.

Ce n'est que trop évident : « Nous venons faire la guerre » se disent les pompons rouges. Le croiseur, sans aucun doute, est en mer

(1) **Cahiers de Mai,** n° 9, mars 1969.

Noire pour longtemps. En outre, plus un seul courrier n'est arrivé depuis l'appareillage de Toulon et les communiqués de la radio ne sont plus affichés. Discipline aggravée, inspections multipliées, nourriture exécrable.

Le 19 avril, le **Waldeck-Rousseau,** qui avait remorqué des chalands de soldats jusqu'à l'embouchure du Dniester, revient mouiller devant Odessa, où flottent les drapeaux rouges des bolcheviks. Veut-on intimider le pouvoir des Soviets ?

Quant l'équipage apprend qu'un prisonnier, venu d'une autre unité, est arrivé à bord, le mécanicien principal André Marty, l'effervescence grandit. Une lettre du captif, griffonnée au crayon, circule parmi les marins.

Le comité d'action révolutionnaire projette à la fois de délivrer Marty et de faire entrer le bâtiment dans le port d'Odessa.

Le matin du 27 avril, le bruit court que « des Soviets existent à bord ». Le contre-amiral, pris de panique, fait transporter ailleurs le prisonnier. La réaction de l'équipage est immédiate. Il se masse sur les plages avant. Des orateurs prennent la parole, très applaudis. Au nom des délégués élus par les marins, Simeau donne lecture d'un cahier de revendications :

1. **Retour immédiat en France ;**
2. **Amélioration de la nourriture ;**
3. **Affichage dans les batteries de toutes les nouvelles captées par radio ;**
4. **Démobilisation des réservistes ;**
5. **Débarquement immédiat du capitaine d'armes ;**
6. **Permissions dans un ordre régulier.**

Le cahier est adopté à l'unanimité des mains levées.

La délégation, conduite par Simeau et Lavieu, se rend auprès du commandant, le capitaine de vaisseau Chopard, suivie de tout l'équipage. Les délégués sont reçus dans le cabinet de travail de l'officier. Il croit s'en tirer en invoquant « l'intérêt de la patrie ». Réplique :

— Non et non ! Nous n'avons pas à défendre les millions des capitalistes français !

Et le canonnier Nouveau, lui aussi membre du comité d'action secret, s'écrie :

— Si vous ne nous donnez pas satisfaction, ce soir le bateau sera à quai à Odessa.

Refus catégorique du maître du bord « après Dieu ». La délégation remonte sur le pont, suivie de l'équipage. On entend des cris : « A l'arrière ! Au drapeau rouge ! ». La grève totale est décidée. Le capitaine d'armes, qui se montrait menaçant, est jeté à l'eau — puis repêché. Huit cents marins attendent toujours la réponse du commandant à leurs revendications.

Chopard, désemparé, appelle alors le contre-amiral Caubet à la rescousse. Celui-ci fait le diseur de patenôtres : « Vous ne devez pas écouter les quelques brebis galeuses qui sont parmi vous ». Il a un boniment aimable pour chaque délégué. Mais le délégation, qui a patienté pendant les vingt minutes que dure cette exhortation, n'y tient plus :

— Amiral, l'équipage sait ce qu'il veut. Donnez-lui satisfaction. Il est décidé à ne pas recommencer la guerre contre des amis. Evitez l'irréparable !

— Si je ne vous donne pas satisfaction, que ferez-vous ?

— Eh bien, le **Waldeck-Rousseau** sera mis à quai, à la disposition des bolchevicks !

⁂

Le délai de l'ultimatum à l'amiral expire le lendemain, à 5 heures du matin.

L'amiral se met en tête de faire rassembler l'équipage par compagnie, afin de s'assurer que telle est bien la volonté de tous. Les officiers sont chassés. Alors l'amiral se résigne à établir, sous les huées, le contact direct avec les insurgés :

— Que voulez-vous ?

— Rentrer immédiatement en France !

Insultes et menaces pleuvent :

— A l'eau, l'amiral !

En fin de compte, Caubet se laisse arracher la promesse d'un appareillage dans les 48 h.

Le 28 avril, le **Waldeck-Rousseau** se met en route vers Constantinople. Un délégué de l'équipage veille en permanence au poste de Radio, contrôle les télégrammes.

Soudain, la nouvelle arrive : le vice-amiral Amet adresse un blâme au contre-amiral Caubet, dont il est le supérieur hiérarchique. Le croiseur se rendra à l'île de Tendra, en mer Noire — là même où, en 1905, s'était révolté le cuirassé russe **Potemkine** — pour une quinzaine de jours, après quoi ce sera — du moins on le promet — le retour en France.

L'équipage entre dans une violente colère. Les mécaniciens — toujours eux — n'y vont pas par quatre chemins :

— Il faut en finir une fois pour toutes. Emparons-nous du bateau !

A Tendra, les marins apprennent la mutinerie du **France** par des hommes d'un autre navire embarqués à bord. Tout l'équipage est pris du même désir : faire comme les camarades de Sébastopol.

La lutte révolutionnaire reprend donc à bord du croiseur. Les marins se portent à l'avant et réclament la délégation. Il est procédé alors à l'élection de quatre nouveaux délégués remplaçant la délégation précédente : des très jeunes, de 20 et 21 ans.

Le contre-amiral refuse de recevoir ces visiteurs juvéniles. Est-ce la bataille ? Des groupes de matelots se mettent à poursuivre les gradés et tentent de s'emparer des armes. Un capitaine de corvette sort son revolver. L'amiral, conspué, fait mine de se tirer une balle dans la tête, tandis qu'un commissaire s'évanouit.

Les officiers se mettent à l'arrière, transformé en blockhaus. Un canon de débarquement est braqué, prêt à tirer sur les mutins son obus à mitraille.

Face à eux les marins sont presque désarmés. Ils ne peuvent se servir que de revolvers achetés dans les ports et de couteaux.

Menace contre menace : le contre-amiral se proclame décidé à faire sauter le navire si les mutins s'en emparent. Des groupes armés (contre l'équipage) tiennent les trois descentes aux soutes de munitions.

Mais, constatant qu'ils n'ont pas d'armes pour riposter efficacement à l'état-major, les matelots révoltés ne poussent pas l'action violente plus loin. De toutes façons, ils ont remporté l'avantage : dans la semaine même, le **Waldeck-Rousseau** renonce à s'en prendre à la Révolution russe ; il franchit les Dardanelles, en route vers la France.

⁂

Si les mutins du **Waldeck-Rousseau,** comme on vient de le voir, avaient envisagé (ou plutôt menacé le commandement) de livrer leur bateau à la Révolution russe, cela avait été, semble-t-il, un moyen de chantage, afin d'arracher le retour du croiseur en France et leur démobilisation, si impatiemment attendue.

Sur une seule unité de la flotte de la mer Noire, un projet dont l'objectif révolutionnaire semble avoir été plus consistant, avait été en sac. Il avait mûri dans les têtes exaltées de quelques mécaniciens du torpilleur **Protet,** alors mouillé dans le port roumain de Galatz.

Ces mécaniciens, la plupart de grade modeste, subissaient depuis longtemps l'influence des travailleurs civils des arsenaux de la marine de guerre de Toulon et de Brest, ouvriers hautement qualifiés et traditionnellement pourvus d'une conscience de classe élevée.

Malheureusement, à l'inverse des mouvements de masse du **France** et du **Waldeck-Rousseau,** qui devaient briller par la spontanéité, mais dont l'orientation politique allait être encore imprécise, les blanquistes du **Protet** étaient une petite minorité d'avant-garde, un peu farfelue, à la mentalité conspiratrice et manquant de contacts avec le reste de l'équipage. Un équipage, au surplus, composé en majorité de jeunes dont la mentalité était celle de la seconde délégation du **Waldeck-Rousseau :** l'aspiration à la paix, à la démobilisation plutôt qu'à la Révolution. Il ne put donc jouer un rôle de détonateur pour l'ensemble de la flotte, bien que la présence d'André Marty, prisonnier sur le **Waldeck-Rousseau** ait contribué, on l'a vu, à allumer la mutinerie sur le croiseur.

L'aventure fut préparée par un petit groupe de combat. André Marty, son instigateur, mit dans la confidence le quartier-maître mécanicien, Louis Badina, qui approuva son plan en tous points et accepta d'aider à recruter une douzaine d'affidés, ce que le grade de Marty ne lui permettait pas de faire lui-même. Il s'agissait, au moins si l'on en croit le récit de Marty, de désarmer de nuit les officiers et sous-officiers et de les enfermer dans leurs cabines ou postes, de ligoter et bâillonner l'officier de quart en service sur le pont, puis de couper le courant au poste de Radio. Ainsi se serait-on rendu maître du navire et aurait-on pu le piloter jusqu'à Odessa.

Un noyau de trois dirigeants fut formé : Marty, Badina et un canonnier du nom de Durand. Le 13 avril, ils mirent au point les détails de l'opération projetée. Le soir du 15, ils convoquèrent, dans la ville de Galatz, une petite réunion à laquelle participèrent, outre les trois dirigeants, le matelot sans spécialité Bourrouilh, le cuisinier des Officiers Filliatre, les deux mécaniciens Cendrier et Gaborit. Marty expliqua qu'en attaquant la Russie, la flotte de la mer Noire violait la Constitution, puisque la guerre n'avait pas été déclarée par la France et que, dans ces conditions, l'insurrection était, selon les formules de 1793, « le plus sacré des devoirs ».

Mais les contacts pris imprudemment, par Badina, avec la section de Galatz du Parti socialiste roumain, éveillèrent l'attention. Et, surtout, trois des conjurés : Durand, Bourrouilh et Filliatre étaient, comme par hasard, des provocateurs. Ils avaient même fait de la surenchère, proposé de jeter les officiers à l'eau plutôt que de les conserver comme otages.

La nuit suivante, le 16 avril, à 11 h. 30 du soir, André Marty, revenant à bord, était interpellé au moment où il franchissait la passerelle d'accès au torpilleur. Le commandant, le lieutenant de vaisseau Welfêlé, un royaliste d'**Action Française,** qui détestait en Marty le lecteur de l'**Œuvre,** lui signifia qu'il le mettait aux arrêts de rigueur. Il était suivi de deux officiers, revolver au poing. Un peu plus tard, faisant comparaître devant lui le prévenu, il lui déclara : « Je sais que vous êtes en relation avec les bolcheviks. Vous êtes accusé de faits extrêmement graves ». A sa sortie du cabinet de l'officier, Marty croisa Badina entre deux matelots armés : le quartier-maître venait à son tour d'être arrêté sur le pont. Le lendemain, Badina réussit à s'évader des locaux disciplinaires de la marine à Galatz et devait, par la suite, être condamné par contumace.

Ainsi échoua le complot du **Protet** qui, s'il n'avait pas été fomenté trop tôt et s'il avait réussi, aurait pu imprimer à la mutinerie de la mer Noire un caractère plus nettement révolutionnaire.

Dans un troisième et dernier article, nous raconterons la révolte de l'équipage du croiseur léger **Guichen,** animée par Charles Tillon, alors jeune matelot, et nous évoquerons la brutale répression des révoltés de la mer Noire par les conseils de guerre maritimes, réunis à même les navires, jusqu'au jour où l'amnistie, arrachée au terme d'une longue lutte populaire, fera sortir enfin les condamnés de leurs geôles.

(à suivre)

Documents

Chez Renault (Billancourt)

Billancourt, 6 mars 1969

Un groupe d'ouvriers membres de la C.G.T.

AU CONGRES DU SYNDICAT C.G.T.-RENAULT

Les 7, 8 et 9 mars se réunit le CONGRES DU SYNDICAT CGT de chez Renault. Nous, un groupe d'ouvriers de Billancourt, tous membres de la CGT-RENAULT, voulons nous adresser à ce Congrès et à tous nos camarades de la CGT.

La provocation du Mans, l'échec du « rendez-vous » de Tilsitt, et la succession de menaces venant de la part de la direction de la Régie exigent plus que jamais une réponse claire de la part des organisations ouvrières et en particulier de notre Syndicat. Nous constatons qu'il existe un malaise dans les rangs de notre Syndicat chez Renault depuis la base jusqu'à la direction. Le manque d'une réponse claire sur l'affaire du Mans n'a fait que l'accentuer.

Dans plusieurs départements — comme au 59 — plusieurs camarades ont déchiré leur carte ou les ont rendues. Et cela n'est le produit de la propagande de personne, mais bien de ce malaise et mécontentement. Et nous pensons qu'il n'est pas correct de vouloir le réprimer ou l'accuser, mais qu'il faut y donner une réponse...

Depuis mai-juin, nous connaissons notre force : l'action qui permet au front unique de tous les travailleurs de s'établir à la base. Durant 5 semaines, la grève générale a unifié toutes les forces et tendances ouvrières, des étudiants, de la petite bourgeoisie radicalisée dans la même action, enlevant le pouvoir aux capitalistes dans les usines, les services publics, les universités...

Ce front unique, cette unité à la base, dans l'action doit être maintenue, développée dans certaines régions de France, il existe des entreprises où s'organisent des INTER-SYNDICALES, formes d'unification nées en mai et qui sont une expression de la volonté des ouvriers de maintenir et de poursuivre l'unité acquise et éprouvée en mai...

Nous pensons que ces assemblées doivent être une forme normale et générale de fonctionnement dans toute l'usine, de réunions pendant les heures de travail, où, de façon démocratique tout le monde discute et pour que tous les travailleurs soient associés aux décisions. C'est ainsi qu'il sera possible d'unifier et d'élever la volonté de lutte en donnant une base à de véritables comités de front unique.

Une autre chose est claire et doit être prise en considération par ce Congrès : la bourgeoisie cherche à centraliser ses forces pour contre-attaquer face au mouvement des masses. La candidature Pompidou, le voyage de Nixon, le référendum le montrent. Le Mans indique que dans la Régie cette même tentative existe. Mais en mai, nous avons fait l'expérience que l'on peut enlever au patron, aux capitalistes, au gouvernement tout pouvoir de décision. Le problème du pouvoir posé en mai doit rester au centre de nos conclusions, pour organiser notre lutte avec des méthodes semblables à celles de mai. La classe ouvrière ne veut pas être acculée à une infinité de petites luttes dans tout le pays, pour défendre ses conquêtes syndicales, ses délégués, son salaire, son travail, pour arracher de nouvelles et importantes conquêtes. Comme en mai, elle veut concentrer ses forces et frapper le capitalisme dans ses centres de décision, dans les usines, les transports, les services publics.

Si la bourgeoisie a cédé rapidement face aux cheminots de Paris Sud-EST, c'est parce qu'elle craint qu'un centre de lutte et de résistance attire rapidement une généralisation de la grève. Elle a peur de perdre le contrôle d'une situation qu'elle sait instable et explosive pour elle...

La direction de la CGT a appelé, face au « rendez-vous » de mars, à un FRONT SYNDICAL COMMUN, mais les objectifs fixés sont très pauvres. Pourquoi ne demande-t-on seulement que 6 % d'augmentation ? A quel moment les ouvriers ont-ils été consulté sur cette revendication ? Nous proposons qu'on le fasse. Mais aussi, pourquoi demande-t-on une augmentation en % ? Nous proposons une augmentation immédiate des bas salaires. Nous ne sommes pas contre le fait que l'on tâche d'attirer au mouvement ouvrier des ingénieurs et des techniciens, mais pas en leur faisant des concessions, en leur laissant croire qu'ils pourront utiliser le mouvement ouvrier pour conserver et accroître leurs privilèges. Ainsi chez Renault nous avons eu droit à des tracts de dirigeants ETDA nous disant que la « hiérarchie est la conséquence logique d'un processus de production ». Nous devons lutter contre tous les privilèges et gagner sur cette base cadres, ingénieurs et confiance dans la grande masse ouvrière de ce qu'elle peut intervenir, donner son avis, être écoutée sur tous les problèmes, et qu'elle puisse décider.

G. Marchais attaquait dernièrement la « spontanéité des masses qui en 1958 les a conduit à voter de Gaulle ». C'est faux. La « spontanéité des masses » les a conduit à la grève générale de mai. Ce que l'on discute ce sont les méthodes pour organiser la lutte contre le pouvoir capitaliste pour le socialisme. Aussi la lutte ne doit pas être contre toutes ces initiatives et discussions, mais pour que notre syndicat s'ouvre totalement à elles. Le problème n'est pas de réprimer les CA, d'empêcher l'expression d'autres idées, mais d'ouvrir une discussion franche sur la tactique syndicale et la lutte pour le socialisme.

La grève chez Hachette (Cévennes)

[*Le lundi 10 mars, une assemblée générale des travailleurs de Hachette est convoquée. Les revendications y sont élaborées et la grève y est décidée. Mardi 11, les travailleurs participent à la journée nationale et à la manifestation. Mercredi 12, la direction reçoit les syndicats, les travailleurs se réunissent pour envisager quelle action mener. Jeudi 13, meeting. La direction refuse toute concession. Les travailleurs se prononcent pour la grève avec occupation. Vendredi 14, 13 heures, nouveau meeting. A 16 heures, la grève est totale, elle se poursuivra jusqu'au mardi, 17 heures.*

Les travailleurs ont obtenu :

— Une moitié du 14e mois, payable en juin et tenant lieu de prime de vacances ;

— Un accord de principe sur la question de l'échelle mobile, l'indexation n'étant pas automatique mais se faisant à la faveur de rencontres périodiques entre les travailleurs et la situation.

— Une augmentation pour l'année de 4,17 %].

INTERENTREPRISE DU XVe (Edition spéciale)

MALGRE LES PROVOCATIONS DE LA DIRECTION ET DE LA POLICE LES TRAVAILLEURS TIENNENT BON

Depuis lundi dernier, les travailleurs des dépôts Cevennes, Javel et Stanislas du trust Hachette sont en lutte pour arracher à la direction les revendications suivantes :

— Augmentation des salaires de 6 % correspondant à la hausse du coût de la vie,
— 14e mois,
— Echelle mobile,
— Retraite à 63 ans pour les hommes et 61 ans pour les femmes.

Jeudi, devant le refus de la direction, les travailleurs décident d'occuper l'entreprise, et désignent 70 d'entre eux pour y passer la nuit : affolée devant la détermination des travailleurs, la direction allait multiplier les provocations.

A 22 h 30, les 20 cadres qui étaient restés dans le dépôt, soi-disant pour « protéger le matériel », ouvrent la porte de l'économat qui donne sur la rue Sébastien-Mercier à un groupe de 15 CDR et de barbouzes amenés par un car de police. Ces individus se précipitent, matraque plombée à la main sur les employés. Deux d'entre eux sont mêmes armés de bâtons blancs. Le Directeur de la distribution, et le Directeur administratif de Hachette (ancien capitaine de légion) leur donnent les consignes « Tapez, mais pas trop fort ».

Cette provocation avait bien sûr pour but de déclencher une bagarre qui discréditerait les grévistes et donnerait prétexte à l'intervention des forces de l'« ordre ». Les travailleurs ne s'en laissent pas imposer ; ils se regroupent et font front sans tomber dans le panneau. La bagarre générale souhaitée par la direction n'aura pas lieu. Sommés par les grévistes de s'expliquer sur leur présence, les barbouzes bafouillent. L'un d'entre eux affirme même appartenir au dépôt « Etoile Hachette » qui n'existe pas ! De toutes façons leur mine patibulaire, et leur langage ordurier trahissent la catégorie sociale de ces messieurs ; LA PEGRE !

Pendant ce temps, d'importantes forces de police appuyées par des gardes mobiles, bouclent le quartier. Plus personne ne peut entrer dans l'entreprise ; à chaque porte sont placés plusieurs flics. Plus personne ne peut simplement se promener dans un périmètre de 300 mètres autour du dépôt, sans être suivi par un ou plusieurs « civils ». Par les fenêtres du dépôt, les cadres et les barbouzes sont ravitaillés en sandwichs et boissons par leurs collègues en uniforme.

Le lendemain vendredi, les travailleurs plus décidés que jamais continuent la lutte. 500 d'entre eux font la grève sur le tas et restent dans la cour toute la journée. Devant le nouveau refus de la direction, ils ont décidé de poursuivre la lutte lundi.

LE GOUVERNEMENT DE LA BOURGEOISIE A PEUR DES TRAVAILLEURS.

Cette mobilisation de la police et des CDR montre combien la bourgeoisie, son gouvernement et les mercenaires à son service, craignent la révolte des travailleurs. La Direction Hachette préfère débourser pour entretenir des barbouzes, que satisfaire les revendications de ses employés.

SOUTENONS LES TRAVAILLEURS DE HACHETTE :

- EN DENONÇANT CEUX QUI RACONTENT DANS LE QUARTIER QUE LA GREVE EST « AVENTURISTE », et menée par une minorité, alors qu'elle a été décidée à la base par la masse des travailleurs ;
- EN BRISANT LE COMPLOT DU SILENCE ET DES MENSONGES :
  - Le Monde, journal « objectif », prétendait vendredi qu'il n'y avait que 70 travailleurs en grève sur 1 500,
  - L'Humanité de samedi trouve la place dans ses colonnes pour expliquer « comment tricoter des glands et des boutonnières verticales » et ne dit PAS UN MOT sur la grève de Hachette.
  - Le Parisien Libéré dans son numéro de samedi n'accorde pas une ligne à la grève, de même que France-Soir et pour cause : France-Soir appartient au groupe Hachette.
  - Toutes les radios prétendaient que le vendredi matin le travail avait repris. Pas un mot à la télé.
- EN AIDANT MATERIELLEMENT LES GREVISTES SI LA LUTTE SE PROLONGE.

LA LUTTE DES TRAVAILLEURS DE HACHETTE EST CELLE DE TOUS LES TRAVAILLEURS !

Au Venezuela

Selon le bulletin de janvier 69 des « Forces Armées de Libération Nationale », entre le 2 et le 19 décembre 68, les guerrilleros ont tendu cinq embuscades aux forces gouvernementales, attaqué une hacienda dans l'Etat Barinas, où ils se sont ravitaillés en armes, munitions et vivres, et occupé durant plusieurs heures les villages de Tapatapa et Tacuriga, Etat du Falcon, tenant des meetings avec la population et peignant des consignes révolutionnaires sur les murs avant de se retirer.

D'autre part, le 13 décembre, un groupe guerrillero a tenté de s'emparer de la station de radio « La Voix de Tachira », mais a été repoussé après une violente fusillade.

A propos du manifeste du Comité d'Action d'Alès

Une ligne a sauté dans le texte de ce manifeste, publié dans le N° 9 des « Cahiers de Mai », rendant peu compréhensible le début d'un paragraphe dont la version exacte est la suivante :

Il serait cependant superficiel de mettre l'échec du mouvement au seul compte des appareils politiques et syndicaux, car ils n'auraient pas pu l'enliser si la masse des grévistes ne leur en avaient pas laissé la direction.

Le Comité d'Action d'Alès nous demande enfin de publier l'essentiel d'un autre paragraphe de son manifeste, que nous n'avons pas eu la place d'insérer en entier :

Telle est la raison pour laquelle ceux qui possèdent le nouvel esprit révolutionnaire doivent sans crainte continuer le combat... Continuer le combat, pour le moment, c'est diffuser le plus possible le nouvel esprit révolutionnaire, afin que la prochaine vague révolutionnaire aille plus loin que la précédente.

CAHIERS DE MAI

Rédaction Administration

18, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-xi[e]

Dépôt pour la vente militante :

5, rue de l'Odéon, Paris-v[e]

Directeur de la publication : Daniel Anselme.

Imprimerie Béresniak,
18-20, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11[e].
Travail exécuté par des ouvriers syndiqués.